



# Presse

Lu pour vous

# Challenge<sup>s</sup>

**Vendredi 13 décembre 2019**

## **Les syndicats de police suspendent leur mouvement de grève**

PARIS (Reuters) - Les syndicats de policiers ont suspendu jeudi leur participation au mouvement de grève contre la réforme des retraites après avoir obtenu des garanties de la part du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a-t-on appris auprès d'un syndicat.

Les organisations - Alliance, Unsa Police et Unité SGP Police - ont notamment obtenu le maintien des avantages permettant un départ à la retraite précoce pour l'ensemble du personnel actif, soit les policiers dans les bureaux et sur la voie publique, et non pas seulement les policiers sur la voie publique comme initialement prévu.

**"Ce n'est pas encore une victoire, ce sont des avancées. On attend le courrier du ministre de l'Intérieur qui doit confirmer ces garanties samedi", a dit à Reuters Denis Jacob, secrétaire général d'Alternative police Cfdt, organisation qui ne participe pas au mouvement.**

Les policiers bénéficient actuellement d'une annuité tous les cinq ans, dans la limite de cinq annuités, ce qui leur permet de ne cotiser que 37 ans et non 42 pour obtenir une retraite à taux plein. Ces bonifications seraient remplacées par une surcotisation patronale.

**Le syndicat Alternative Police précise toutefois qu'il attend encore des garanties sur la pénibilité et le travail de nuit, et veut s'assurer que l'âge pivot qui décale le taux plein de deux ans ne s'appliquera pas aux policiers. Cela les obligerait à partir à 59 ans et non 57 pour éviter la décote.**